

BANNIERE A STE-ANNE DE LA POCATIERE

Nous recevons de M. J. E. Levesque, secrétaire du conseil de Ste-Anne de la Pocatière, une lettre remerciant M. G. J. Tessier, organisateur général de l'Union St-Joseph, de l'envoi d'une bannière, prix du travail de recrutement des membres de ce conseil lors du dernier concours.

Nous croyons bon de reproduire une partie de cette lettre, croyant qu'elle encouragera nos autres conseils à se procurer une bannière :

"Cette bannière tant désirée nous l'avons enfin, et cela grâce à votre généreux concours. A l'avenir le conseil de l'Union St-Joseph de St-Anne pourra figurer sur le même pied que les sociétés sœurs, c'est-à-dire bannière en tête dans nos démonstrations religieuses et patriotiques.

Le besoin d'une bannière se faisait sentir surtout quand les autres sociétés possédaient tous les insignes et drapeaux voulus pour faire corps dans une procession. Nous avons aujourd'hui notre drapeau de railllement nous aussi, et chose certaine, la vue de l'image du bon S. Joseph, flottant sur nos têtes dans nos fêtes populaires, jettera un nouveau lustre sur notre belle société et favorisera le recrutement parmi notre brave population canadienne-française. Plus d'attachement à notre société, plus d'entrain parmi les membres, plus de recrutement et par conséquent d'avancement moral et financier de l'Union St-Joseph, telle sera l'œuvre de notre jolie bannière. Ce résultat se fera sentir dans les environs, car nos fêtes patriotiques nous amènent toujours un grand nombre d'étrangers et notre

bannière saura parler en ces circonstances."

BANQUET ANNUEL A COATICOOK

Mardi, le 18 février, se réunissaient à l'hôtel Grand Central plus de soixante membres du conseil n° 45 de l'Union St-Joseph, pour le troisième banquet annuel de ce conseil. Plusieurs invités distingués, heureux d'assister à cette fête de notre belle société, l'honoreraient de leur présence.

Un menu des plus recherchés avait été préparé. La variété et la succulence des mets, la franche cordialité, l'entrain, la gaieté des convives, rien n'y manquait.

Dès que furent satisfaits les appétits, commença le régal intellectuel. On proposa d'abord la santé du Pape, puis celles du chapelain de la société, des sociétés sœurs, des professions libérales, des zouaves pontificaux, de l'Union St-Joseph du Canada. A ces santés répondirent éloquemment le révérend père Archambault, M. l'abbé T. N. Séguin, MM. J. B. Gendreau notaire, H. Verret, avocat, J. B. Durocher, commandant des zouaves, A. Rousseau, L. S. Durand.

Nous prions le conseil local de Coaticook de nous permettre de lui offrir nos plus chaleureuses félicitations. C'est notre grand désir de voir tous nos conseils entretenir, par de semblables moyens, l'union, l'amitié, la fraternité entre leurs membres.

Nous remercions M. Jos Lazure, le secrétaire, d'avoir bien voulu nous faire parvenir le compte rendu de cette belle fête.